Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXPERTISE DE ME BERNASCONI SUR LA BCV

Ancien directeur général de la Banque, le chef de l'Administration cantonale des impôts change d'affectation

En lien avec les conclusions de l'expertise de Me Paolo Bernasconi sur les responsabilités à l'origine des pertes de la BCV et en rapport avec la plainte pénale déposée par le Conseil d'Etat, M. Jean-Marie Brandt, ancien membre de la direction générale de la banque jusqu'en 1998, a offert de quitter sa fonction de chef de service de l'Administration cantonale des impôts (ACI).

Il souhaite ainsi éviter tout risque d'interférence entre ses activités actuelles et passées et avoir la possibilité de d'assurer sa défense.

A regret, le Conseil d'Etat a pris acte de cette offre; il salue l'excellence du travail et la loyauté de M. Brandt à la tête de l'ACI. Il lui proposera prochainement une autre affectation, moins exposée. Il a nommé M. Eric Horisberger, actuel chef de l'Office d'impôt de Lausanne-Ville, au poste de chef ad interim de l'ACI.

En qualité de membre de la direction générale de la BCV jusqu'au fin 1998, M. Jean-Marie Brandt a participé à la conduite opérationnelle de l'établissement au moment des faits incriminés par Me Bernasconi. Bien que non cité personnellement dans les conclusions de l'expertise, il a proposé de quitter la direction de l'ACI, poste stratégique et exposé s'il en est, pour se voir attribuer d'autres tâches.

Le gouvernement vaudois tient à relever la qualité du travail accompli par Jean-Marie Brandt à la tête de l'ACI. En effet, ce chef de Service a modernisé en profondeur l'administration fiscale au travers du Programme Harmonie 2006. Cette réforme

comprend notamment la réorganisation des offices d'impôt, l'instauration de la formation interne, la refonte de l'informatique fiscale et enfin la mise en ?uvre de la taxation annuelle postnumerando. Le Conseil d'Etat remercie chaleureusement M. Jean-Marie Brandt pour son excellente gestion de ces dossiers complexes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 janvier 2003

Pascal Broulis, chef du Département des finances (021/316 20 01); Jean-Marie Brandt, chef de l'Administration cantonale des impôts (079/345 80 46)